

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : GILLOIS 39250

NOM et PRENOM : CHAUVIN Roger
NE(E) LE : 16/03/36
LIEU DE NAISSANCE : GILLOIS 39250
PROFESSION : MENUISIER



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	1 / 35 RI	EL ARROUCH GOURMATA	03/04/57	EMBUSCADE	GILLOIS



Année
1936
N° de l'acte
2

Copie d'acte de NAISSANCE

Le ⁽¹⁾ 16 mars 1936
 A 7 heures en notre commune
 Est né ⁽²⁾ CHAUVIN Roger Marius Louis

Du sexe masculin
 De ⁽³⁾ CHAUVIN Maurice Paul Ulysse

Né le 21 septembre 1902
 à GILLOIS, Jura
 profession cultivateur
 et de TISSOT Berthe Marie Annette

Née le 29 décembre 1906
 à GILLOIS, Jura
 profession cultivatrice

Mention marginale ⁽⁴⁾

Décédé à d'El-Arrouch département de Constantine arrondissement de Philippeville le 3 avril 1957
 Mort pour la France

Copie certifiée conforme selon le procédé de traitement informatisé.

A GILLOIS
 Le 26 février 2010
 L'officier d'état civil

(1) Date en chiffres, le mois devant toutefois être inscrit en lettres.

(2) Prénoms, et nom patronymique.

(3) Prénoms, noms patronymiques, dates et lieux de naissance des père et mère, si ces renseignements figurent sur l'acte lui-même. Toutefois ces indications ne doivent figurer que sur les extraits destinés aux personnes visées par les articles 9 et 11 du décret du 3 août 1962.

(4) Cette rubrique ne doit être remplie qu'en ce qui concerne le mariage, la séparation de corps, le divorce, le décès et les inscriptions au registre civil.



1108

transcription
d'acte de décès
CHAUVIN Roger
Marius, Louis

" Mort pour la
FRANCE "
Mortim faite le
16 Août 1918.
Le Maire.

le 03 03 2010



Le trois avril mil neuf cent cinquante sept,
à quinze heures, Chausin Roger, Marius, Louis,
âgé de vingt-et-un ans, 2^e classe au 1/35^e R.I.,

domicilié à Gillois (Jura) né à Gillois le trois
mars mil neuf cent trente six, fils de Maurice
domicilié à Gillois par Lirod (Jura) et de
Faisot Bertha, domiciliée à Gillois par Lirod
(Jura) célibataire est décédé au cours
d'opération des suites de l'écrou (suite
de ses blessures) - Dressé le six avril mil
neuf cent cinquante sept, à seize heures,
sur la déclaration du Lieutenant Maire âgé
de 4/35^e R.I. âgé de vingt-huit ans, lequel
demeurant ou stationnant à Sidi-Kambou.
Le Maire a signé avec Monsieur Lirod, Jean
dépensé de l'Etat-Civil, Maire de la
Commune d'El. Arrouch.

Suivent les signatures.

Ses transcriptions conformes faites sur les
registres de l'Etat-Civil de la commune
de Gillois le vingt deux juin mil neuf
cent cinquante sept.

Le Maire,

Bel. Kocem le 27.1.57.

Chers Cousins

C'est depuis Bel. Kocem, poste située à 600^m d'altitude et à quelques 50^{km} de Constantine que je vous envoie de mes nouvelles qui sont d'ailleurs excellentes

J'espère que ma lettre trouvera toute la famille en bonne santé. Pour moi tout va bien pour l'instant, la santé est excellente, la nourriture très bonne je ne réclame rien d'autre.

Cela fait plusieurs jours que nous sommes parties de Belfort, la traversée de la *fidjerramma* s'est très bien effectuée, mais pour venir depuis Philippeville ou nous avons débarqués jusqu'ici il a fallu tout de même cinq jours, enfin tout s'est bien passé c'est le principal.

Le paysage change tout de même d'avec la France. Ici la population est peu nombreuse et de plus le terrain est pauvre.

D'après les anciens le coin est bien tranquille tant mieux, je souhaite que cela continue. Tout ce qu'il y a, on est vraiment perdu, on s'éclaircie à la bougie et l'on dort sous la tente, les nuits sont un peu fraîches, mais il faudra bien s'y habituer.

J'ai retrouvé des gars des environs, cela fait tout de suite une compagnie

Enfin tout ce que je souhaite, que les jours passent bien tranquille et vite pour retrouver notre vie civile, car c'est encore bien celle-là la meilleure.

Par cette même lettre vous donnerez le bonjour à toute la famille Guyon qui je pense est en bonne santé.

Je vous remercie d'avoir prévenu chez nous lors de ma dernière panne, comme cela ils étaient plus tranquilles. Vous m'excusez pour tout ce dérangement.

Je pense qu'il fait meilleur que ce dimanche où j'ai quitté Champagne, vraiment il faisait bien mauvais, ici le temps est variable, mais lorsque le soleil se montre, on le sent, je crois que cet été il veut faire chaud.

Je pense recevoir des nouvelles de la maison à la fin de la semaine, j'espère qu'ils ne se font pas trop de souci, d'ailleurs ils auraient bien tort.

Sur ce, je vais vous quitter pour aujourd'hui, recevez mes meilleurs vœux

Roger

Voici mon adresse.

E. B. CHAUVIN Roger

II Compagnie I Section

S. P. 86.651

A. F. N.

S.P. 86.651.A.F.N. le 9 Avril 1957

Monsieur,

J'ai le douloureux devoir de vous transmettre, au nom des Officiers, Sous-Officiers et Hommes de troupe du Bataillon, toute la profonde sympathie que nous éprouvons à votre égard à l'occasion du terrible malheur qui vient de vous frapper avec une si cruelle brutalité.

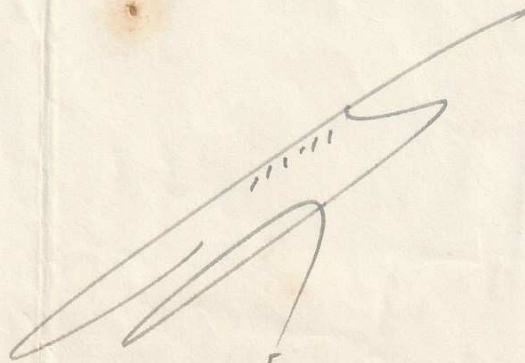
Hier à PHILIPPEVILLE, nous lui rendions les derniers honneurs ainsi qu'à ses camarades tombés en même temps que lui.

Pleurez votre cher Roger, mais la pensée de savoir qu'il est mort en brave, pour une cause juste, celle de la France, vous sera une consolation, j'en suis persuadé.

Les insignes de la Médaille Militaire et la Croix de la Valeur Militaire que j'ai eu l'honneur de lui remettre, vous seront adressés incessamment et seront pour vous le témoignage de sa bravoure.

En vous demandant d'accepter les condoléances bien sincères et émues de ses chefs et de ses camarades, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très profonde sympathie.

Commandant le 1/35° R.I.
Chef de Bataillon MAILLOT



Aux obsèques des 26 militaires tués à Sidi-Driss :

**« Je souhaite de tout mon cœur
que le sacrifice de vos vies
ne soit pas vain pour le
destin de notre patrie »**

**s'est écrié le Commandant Maillot du 35^e R. I.
en adressant un dernier adieu à ses soldats**

Ainsi qu'il était prévu les obsèques des 26 jeunes militaires tués lors de la terrible et sanglante embuscade de Sidi-Driss, à une quarantaine de kilomètres de Philippeville ont été célébrées Lundi matin dans notre ville.

La levée des corps

C'est à 7 heures du matin qu'eut lieu en présence d'un petit groupe constitué par le commandant-médecin, le maire de Robertville et quelques personnalités la levée des corps à l'hôpital militaire. Depuis la veille les 26 cercueils recouverts de tricolore reposaient dans le grand hall d'honneur transformé en chapelle ardente. Depuis la veille également une partie de la population était venue par petits groupes rendre hommage à ces jeunes gens magnifiques. A 7 heures, sous la direction du sous-lieutenant Bastien du bureau de la Place, les cercueils trois par trois étaient embarqués à bord de GMC en direction du cimetière où allaient avoir lieu les cérémonies religieuses.

Au Cimetière

Bien qu'aucun appel n'ait été lancé à la population c'est une foule évaluée à plus d'un millier de personnes qui a pris place à l'intérieur du cimetière et qui contemple avec émotion les préparatifs funèbres. Sur la place d'entrée devant la Victoire, les corps ont été alignés par rangée de six. Chaque cercueil est drapé dans un drapeau tricolore et une couronne de fleurs également bleu, blanc, rouge

a été déposée sur chacun d'eux, suprême reconnaissance du 35^e R.I. Au pied de la statue de la Victoire les fusils des disparus, ont été assemblés en faisceaux et au-dessus des cercueils est déployé le fanion de leur section. Tout cela est très émouvant. On entend des pleurs et des sanglots qui ne cessent d'emplir cette partie du cimetière.

Les délégations

A 8 heures 10, arrivent des délégations représentant toutes les unités de la garnison et de la région. Légion Etrangère, Parachutistes, Tringlants, Artilleurs, Marine, Aviateurs etc.

On note les présidents des Associations patriotiques, des Officiers et Sous-Officiers de réserve, la présidente et les dames de la Croix Rouge. Arrive ensuite une section du 35^e R.I. qui encadre les cercueils, puis le lieutenant-colonel Rocquin, commandant les Unités Territoriales, suivi de deux sous-officiers portant une immense couronne de fleurs tricolores. Au pied des cercueils les gerbes de fleurs s'amoncellent, hommage officiel ou anonyme don d'une ville qui partage le deuil de cette grande famille qu'est l'armée.

L'arrivée des autorités

A 8 heures 30 exactement le général de Labarthe, commandant les troupes du Nord Constantinois arrive au cimetière. A ses côtés le colonel Langlais, commandant les secteurs de Philippeville, le sous-préfet Nicoulaud,

Emouvantes obsèques des 26 militaires tombés à Sidi-Driss

(suite de la page 1).

le colonel Le Morillon, commandant en second et bien d'autres personnalités. La foule referme le cercle un instant entrouvert pour laisser le passage aux autorités qui prennent place au premier rang de l'assistance. C'est alors les cérémonies religieuses.

L'absoute

Entouré du curé Nicolas, chanoine honoraire, du Révérend Père Brelat et du clergé des paroisses Saint-Cœur de Marie et Sainte-Thérèse, l'aumônier militaire du secteur opérationnel de

Philippeville va célébrer la messe funèbre et donner l'absoute.

Les chants liturgiques s'élèvent dans le silence profond qui règne à l'intérieur du lieu de l'éternel repos, puis c'est le chant si émouvant de l'« Au revoir » suivi des prières entonnées par la foule. Le clergé procède ensuite à la bénédiction des cercueils puis c'est le moment des adieux éternels.

L'adieu du chef de bataillon Maillot

Devant ces cercueils alignés, je ne sache pas qu'il y ait pour un chef, un devoir plus pénible, plus douloureux, que celui de dire un dernier mot, un adieu à ses soldats.

Mes gars, les limites de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de la Bretagne, dont vous êtes originaires, se sont dilatées.

Ce sont vos parents, c'est le 35^e R.I., c'est l'Armée, c'est l'Algérie Française, c'est la France, qui ressentent ce deuil.

Au moment où dans le monde, on s'interroge, où en France, le doute frappe les esprits, vous avez, vous, répondu à toutes les questions.

Dans le monde entier, des hommes récriminent, réclament principes et droits, prétendent nous donner des leçons de morale et d'humanité. Vous leur opposez une réponse muette et sublime :

L'oubli de soi pour autrui : la plus grande humanité ;

L'oubli de soi pour une cause : l'abnégation la plus totale ;

Votre grandeur réside dans le don de votre vie. Et je pense à tel d'entre vous qui, blessé plusieurs fois, s'est élancé sus à des fanatiques en criant : « Je meurs avec mes amis pour la France ! »

Vos corps sont là, témoins de la France, grande et généreuse, de la France qui, face aux calomnieux, au milieu des vicissitudes, des tempêtes, des circonstances difficiles, comptera toujours des héros dans les soldats qui sont ses fils.

Seule, la douleur de vos familles peut montrer combien votre mort,

voire sacrifice, sont grands.

A ces familles éplorées, vers lesquelles va toute mon affectueuse sympathie en ce moment, à vous tous chers amis, laissez-moi dire que l'unité de la France s'est faite dans les sacrifices, les sacrifices muets, sans témoins importuns, au milieu des montagnes, de la tempête.

Vous, Soquet, Marlin, Henriet, Bolot, Chauvin, Jaillet, Guillaume, Cholley, Debriazy, qui avant votre service, par vos labeurs, donniez le pain à la France,

Vous, Cornevaux, Fargier, Beaumié, Kwilosz, Lannay, de Filippi, Wagner, Hizyk, Drillot, Boisson, Blay, Humbert, Pillot, Gillet, Dieumegarde, qui, à l'atelier, sur vos chantiers, dans vos tâches multiples, prépariez une France plus belle, plus forte,

Vous, Roy et de Kerros, qui avez œuvré pour représenter notre pays partout où vous alliez,

Vous avez, tous, unanimement, donné la preuve, au monde qui nous regarde, que le soldat en terre française d'Afrique du Nord, a conscience de rester fidèle au principe énoncé au frontispice de notre pays.

Au nom du Bataillon, je vous adresse un dernier hommage, un dernier adieu, et souhaite de tout mon cœur que le sacrifice de vos vies ne soit pas vain pour le destin de notre patrie.

S.P. 86.651/A.F.N., le 20 Mai 1957 -

Cher Monsieur CHAUVIN,

Voilà plus d'un mois, vous apprenez la douloureuse nouvelle concernant votre Cher Roger.

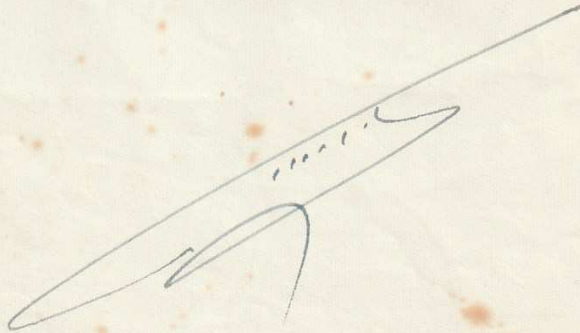
L'acceptation d'une telle épreuve est difficile.

Les soldats, que nous sommes, le savent, car notre vie est faite de telles séparations.

A la demande des camarades de Roger et de son Capitaine, j'ai tenu à vous faire parvenir ces deux photographies et la relation de l'émouvante cérémonie au cours de laquelle nous avons honoré nos soldats.

Vous réitérant l'expression de notre sympathie, veuillez, Cher Monsieur, agréer l'expression de nos messages les meilleurs.-

Chef de Bataillon MAILLOT
Commandant le 1/35° R.I.-



X^e RÉGION

MODÈLE N° 622-2/102

CORPS D'ARMÉE DE
PLACE d
CONSTANTINE

SERVICE DE SANTÉ

Format : 27x21

Hôpital Militaire LAVERAN
CONSTANTINE

- (1) Désigner l'établissement.
- (2) Grade, nom, prénoms, corps ou service.

(1) _____

ÉTAT DES EFFETS ET OBJETS

qui ont appartenu à (2) l'ex soldat 2^e Classe CHUVIN Roger
entré à l'hôpital le HEIST et décédé le au corps le 3/4/57
lesdits effets et objets faisant aujourd'hui partie de la succession du dénommé ci-dessus.

DÉSIGNATION DES EFFETS ET OBJETS.	QUANTITÉS		OBSERVATIONS.
	EN CHIFFRES.	EN LETTRES.	
1	2	3	4
R S P E C I E S	13.200 ^{fr}	treize mille deux cent francs.	
Portefeuille contenant photos et divers papiers	1	un	X
lettres diverses	2	deux	X
épaulettes avec insignes 14 ^e D.I	1	un	X
casot de tradition	1	une	X
paire de chaussures	1	une	X
paire d'espadrilles	1	un	X
blouson civil	1	un	X
maillot de corps	1	un	X
slip	1	un	X
mouchoirs	6	six	X
serviettes de toilette	2	deux	X
pires de chaussettes	3	trois	X
paire de ciseaux	1	une	X
insigne régiment	1	un	X
cahiers	5	cinq	X
bande velpeau	1	une	X
stylos à bille	6	six	X
cordons	2	deux	X
Miscel	1	un	X
valise en bois	1	une	X
paquet de bonbons	1	un	X
savonnette	1	une	X
boîte cirage	1	un	X
tube "Aspro"	1	un	X
flacon Brosse	1	un	X
dentifrice	1	un	X
savon à barbe	1	un	X
rasoir complet avec lame	1	un	X

DÉSIGNATION DES EFFETS ET OBJETS. 1	QUANTITÉS		OBSERVATIONS. 4
	EN CHIFFRES. 2	EN LETTRES. 3	
	Creme à raser blaireau brosse à dents avec étui boite à savon avec savon tube brillantine schampoing vaporisateur gants de toilette	2 I I I I I I 3	

S.P. 86.050 - A.F.N., le 30 AVR 1957 19

Vu :
 Le Médecin-chef


Le _____ d'administration, gestionnaire,
 Le Capitaine d'Ad^{on} FRIDBLATT
 Gestionnaire de l'Hôpital Mère Laveran - CONSTANTINE



MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION des STATUTS
et des SERVICES MEDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants et de
Victimes de Guerre

4^{ème} Bureau
Restitution des Corps
139, rue de Sercy, PARIS (15^e)

NOTA. — Les réponses doivent, outre le
numéro d'ordre, rappeler les indications du
timbre ci-dessus.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6

X.74

Paris, le 20 MAI 1957

LR- N° 65624 R2.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
demande établie en vue d'obtenir la restitution aux
frais de l'Etat du corps de votre fils, le militaire
CHAUVIN Roger, reposant à PHILIPPEVILLE (Constantine)

a reçu le n° 2.625 A .Elle sera satisfaite dans le
cadre d'un plan d'opérations

Sans autre démarche de votre part, vous serez
avisé du rapatriement dès l'arrivée du corps au port
de débarquement et, un second avis vous sera adressé
quelques jours avant la remise de la dépouille mor-
telle, afin de vous permettre de prendre toutes dis-
positions utiles pour les obsèques.

Veillez agréer, Monsieur , l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

Monsieur CHAUVIN Maurice
à GILLOIS
(Jura)

LE CHEF DU 4^{ème} BUREAU
- RESTITUTION DES CORPS



LES OBSEQUES DU SOLDAT ROGER CHAUVIN A GILLOIS



Au cimetière. M. Manselle prononce son émouvante allocution

DISCOURS DE M. ECARNOT adjoint au maire de Gillois représentant M. le Maire empêché

« Au nom de la municipalité, au nom de la population de la commune de Gillois, j'ai le cruel devoir de rendre un suprême hommage au soldat Roger Chauvin, tombé en terre algérienne, le 3 avril 1957, après quelques mois de service. Sa vie fut trop courte, mais elle fut belle et mérite d'être retracée, car elle peut être citée en exemple à notre jeunesse.

Après avoir fréquenté notre école communale, où il fut un élève discipliné, studieux et bien doué, il aurait pu poursuivre ses études, mais animé du sentiment de famille et se sentant l'ainé d'une nombreuse famille, il comprit son devoir et se sacrifia pour secourir ses parents dans leurs travaux. Néanmoins, il continua sa culture personnelle par la lecture et suivit assidument et avec fruit les cours post-scolaires d'enseignement agricole, où il donna pleine satisfaction à son professeur.

D'humeur gaie, il ne dédaignait pas les divertissements, mais il savait les choisir et aimait surtout les sports qui lui procuraient une réelle satisfaction ; membre de l'Association Sportive de Nozeroy, il y laisse un bon souvenir.

Ses frères ayant grandi et pouvant le remplacer dans les tra-

voux de culture, il voulut se rendre utile au maximum et décida d'aller travailler à l'usine jusqu'à son service militaire. Bon élève, bon camarade, il fut encore bon ouvrier, et son employeur ne put que louer son travail consciencieux et regretta son départ.

Ce fut alors le service militaire : Belfort, puis l'Afrique du Nord, terre nouvelle qui le conquit d'emblée et qui pourtant devait lui être fatale.

Nul doute que là-bas, il dut se montrer un valeureux soldat et aussi et toujours le même camarade sympathique, serviable et aimé de tous.

Hélas ! il est tombé, cruellement frappé par le sort, mais son sacrifice, joint à celui de tant d'autres de nos jeunes, ne sera pas vain ; il contribuera peu ou prou au dénouement de cet horrible drame algérien.

Roger Chauvin, nous ne te verrons plus sillonner nos rues à bicyclette, mais ton nom reviendra souvent sur nos lèvres et ton souvenir planera longtemps sur le village.

Nous nous inclinons respectueusement devant ton cercueil et nous adressons à tes parents meurtris ainsi qu'à tes frères, à ta soeur et à tous tes amis, nos plus vives condoléances, comprenant bien, hélas ! qu'ils sont atteints par un deuil qu'on ne console jamais ».

DISCOURS Dir du centre pos de Ch

« Au nom de laire agricole élève assidu, je suprême homm pleine jeunesse vin qu'un sort terre algérienne

Roger Chauv 16 mars 1936, ét la jeunesse du où sa gentilles franchise, en fa très populaire. re, il se fit re intelligence et s lent camarade. brillamment le où il se classa ton.

Sollicité alor ses études, il se destement vers fessionnelle de en effet en rest que l'ainé de cet sentait le plus

Je fis sa con vembre 1950, a de Sirod. A 14 gard franc, ses rieurs, il avait d'un jeune hom atmosphère de portait des obse enregistrant rem enseignement do

DISCOURS
DE M. YVES MASSON
au nom des jeunes de Gillois

Mon cher Camarade,

« C'est avec une profonde émotion que je viens m'incliner sur ta tombe, hélas ! trop tôt ouverte, et te rendre un dernier hommage au nom de toute la jeunesse de Gillois et de tous tes amis particulièrement nombreux. Il y a 4 mois, une triste nouvelle venait endeuiller ta famille, plongeant notre petit pays dans une profonde tristesse : tombé au champ d'honneur, ton sacrifice devait se répercuter sur tous ceux qui t'ont connu et apprécié. Estimé de tous, aimable, souriant, tu savais te faire aimer. Dévoué au service de la jeunesse rurale dont tu t'occupais activement et inlassablement, personne ici n'oublie tout ce que tu as fait pour elle et la place d'honneur que tu occupais en son sein.

Faut-il rappeler nos séances théâtrales, nos manifestations sportives où l'équipe de football de Nozeroy était tellement fière du magnifique joueur que tu ne cessas d'être.

Mon cher Roger, si ton départ endeuille nos coeurs, du moins ton souvenir restera-t-il longtemps dans nos mémoires. Dieu t'a choisi, alors qu'il aurait pu tout aussi bien prendre à la place un des nombreux aînés qui t'entourent aujourd'hui.

Pour ta patrie tu as fait le sacrifice de ta vie. Rassure-toi, mon cher ami, ton exemple ne sera pas perdu. Ton héroïsme vivra éternellement. Nous ne te disons pas adieu, mais au revoir, car nous espérons te retrouver un jour dans le Paradis que tu as bien mérité.

J'adresse à ta famille en pleurs l'expression de notre plus vive sympathie et l'assurance de la part que nous prenons à sa profonde douleur.

Au revoir, mon cher Roger ! »

DISCOURS
DE M. MANCELLE
Secrétaire général de la Préfecture
représentant M. le Préfet
du Jura

« Ayant le pénible devoir de conduire à sa dernière demeure le soldat Roger Chauvin, tombé en Algérie, nous nous inclinons avec respect devant le sacrifice de sa jeune vie consenti à la Patrie.

Nous ne pouvons pas, en cette minute, ne pas penser à tous ces hommes qui, au cours des générations, sont tombés parce qu'ils croyaient à la France et à la mission qu'elle avait à accomplir.

Roger Chauvin, vous êtes tombé sur une terre française non seulement par le travail de ses fils, mais aussi et surtout par les sacrifices que tous sans exception ils ont consenti à la défense et à la délivrance de sa mère Patrie, et ceci encore dans un proche passé.

Nous éprouvons à votre égard aujourd'hui, non seulement le sentiment de douloureux et affectueux regrets, mais encore à travers vous nous communions avec encore plus d'intimité avec tous ceux qui souffrent et luttent pour le Pays.

Tous ceux qui vous aimaient sont venus vous accompagner jusqu'à ce coin de terre de la commune de Gillois où vous allez reposer, sans avoir pu accomplir jusqu'au bout votre destin d'homme.

Mais vous resterez présent dans leur mémoire, dans leur coeur.

C'est toute votre commune, tous vos amis, qui témoignent aujourd'hui par leur présence, de l'affection sincère et profonde qu'ils vous portaient.

Puisse-t-elle être, pour votre famille, une consolation et un réconfort.

A vos parents, à vos proches, je transmets les condoléances les plus sincères de M. le Préfet du Jura, en même temps que l'expression de toute sa sympathie dans la cruelle épreuve qui les frappe.

Soldat Chauvin Roger, nous apportons l'hommage que le Gouvernement de la République doit à votre sacrifice ».

DISCOURS DE M. PERRIN
Directeur
du centre post-scolaire agricole
de Champagnole

« Au nom du Centre post-scolaire agricole de dont il fut un élève assidu, je viens apporter un suprême hommage à Roger Chauvineau jeunesse, loin des siens, en vin qu'un sort cruel a frappé en terre algérienne.

Roger Chauvin, né à Gillois le 16 mars 1936, était connu de toute la jeunesse du canton de Nozeroy où sa gentillesse, son entrain, sa franchise, en faisaient une figure très populaire. Dès l'école primaire, il se fit remarquer par son intelligence et ses qualités d'excellent camarade. A 14 ans, il passait brillamment le Certificat d'Etudes où il se classait premier du canton.

Sollicité alors pour continuer ses études, il se tourna très modestement vers la formation professionnelle de cultivateur. C'est en effet en restant à la maison que l'aîné de cette belle famille se sentait le plus utile aux siens.

Je fis sa connaissance en novembre 1950, au cours agricole de Sirod. A 14 ans, avec son regard franc, ses yeux clairs et rieurs, il avait déjà le sérieux d'un jeune homme. Dans l'amicale atmosphère de nos cours, il apportait des observations précises, enregistrant remarquablement un enseignement dont il voulait tirer profit dans l'exploitation paternelle. En troisième année, il vint assidument aux travaux pratiques de Champagnole où se révélèrent ses qualités manuelles remarquables.

Le 6 mai 1953, à Lons-le-Saunier, il passait avec succès le Certificat d'Etudes post-scolaires agricoles, se classant parmi les meilleurs du département. Dès lors, à la maison, il seconde de plus en plus ses parents. Aîné de 7 enfants, il réalise pleinement son rôle. Les projets qu'il fait pour moderniser l'exploitation agricole ne sont pas utopiques : ses parents lui font confiance, ses frères s'en remettent à lui pour toute chose.

Dans cette famille bien unie, le conflit entre les deux générations si fréquent chez les ruraux, n'existe pas, car il est là pour le trait d'union.

Roger devenu soldat, continue par ses lettres de conseiller ses parents, de guider ses frères et soeurs. En Algérie, il fait preuve d'un moral excellent, garde son sang-froid et son optimisme. Hélas ! le 3 avril de cette année, il tombe dans une embuscade à El Arrouch, près de Philippeville, avec un Champagnolais et 5 autres Jurassiens.

Cher Roger, nous te revoyons si jeune, si plein d'entrain, de confiance. Et maintenant tu vas reposer dans ce petit cimetière, près de l'école, au coeur du village de Gillois, ton village qui a déjà payé un si lourd tribut à la Patrie. Tu resteras pour nous un exemple. Puisse notre grande douleur atténuer celle de tes chers parents devant qui je m'incline avec émotion et auxquels je présente mes condoléances émues et affectueuses ».

SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES
ARMEES "TERRE"

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS

Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

N° 143 PC-7/EC

PARIS, le 21 MAI 1957

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES
" TERRE "

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution
de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité,
complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

D E C I D E

que le soldat C H A U V I N Roger, Marius, Louis, du 35ème
Régiment d'Infanterie, né le 16 Mars 1936 à GILLOIS (Jura)
tué le 3 Avril 1957 au cours d'une opération de maintien de
l'ordre en Algérie.

est " MORT POUR LA FRANCE "

Destinataire :

Monsieur CHAUVIN Maurice
à GILLOIS par SIROD
(Jura)



Pour le Secrétaire d'Etat et par
délégation
P. le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,
Signé : TREILLET
Copie conforme à l'original
Le Chef du Bureau :

Treillet

SECRETARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(TERRE)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 23 MAI 1957

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS
Bureau de l'Etat Civil
et des Archives Administratives

N° .42023.. PC-7/EC

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de la décision attribuant la mention "MORT POUR LA FRANCE" au soldat CHAUVIN, Roger, Marius, Louis, du 35ème R.I. décédé le 3 Avril 1957 en ALGERIE.

Des instructions sont données à M. le Maire de GILLOIS en vue de l'inscription de cette mention en marge de l'acte de décès.

Veillez agréer, Monsieur, avec l'expression renouvelée de mes condoléances, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire d'Etat et par Délégation
Pour le Directeur des Personnels Civils
Le Sous-Directeur,
Le Chef de Bureau de l'Etat-Civil
et des Archives Administratives

Monsieur CHAUVIN Maurice
à GILLOIS par SIROD
(Jura)



TÉL. 37

AS/mm

Champagnole, le 17 Juillet 1957.

Cher Monsieur,

Vous avez sans doute appris en même temps que moi le retour à MARSEILLE du corps de votre malheureux fils.

Je me suis entretenu à plusieurs reprises de cette douloureuse question avec Henri CHAUVIN : ce dernier a pu vous dire combien j'avais été contrarié de constater une fois de plus le manque total de coordination qui existe entre l'Office des Anciens Combattants d'ALGER et celui de MARSEILLE ; il est bien difficilement admissible que des victimes d'une même opération, et par conséquent, rassemblées à titre provisoire dans un même lieu, ne puissent faire l'objet d'un même convoi lorsqu'elles doivent être acheminées vers la même région de la métropole.

Cependant, le corps du soldat DE PHILIPPI de CHAMPAGNOLE est arrivé avant ses deux compagnons de GILLOIS et de SUPT. J'ai multiplié les protestations et les interventions sans obtenir pour autant intégralement satisfaction puisque le soldat de SUPT n'est toujours pas annoncé.

Quoi qu'il en soit, je vous renouvelle mes sentiments de très douloureuse sympathie ainsi qu'à toute votre famille et vous souhaite bon courage pour la triste cérémonie d'inhumation que vous allez connaître.

...../.....

MINISTÈRE
des
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

LYON, le 24 JUILLET 1957

Centre de Dispersion
Service de Restitution des Corps
20, quai Gailleton
Lyon
tel. P.81-52

no _____/RC

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dépouille
mortelle de Monsieur CHAUVIN Roger Marius Louis

Soldat

dont vous avez demandé la restitution en application de la loi
du 16 octobre 1946, sera remise le 30 JUILLET 1957 à 16 heures 30
à Monsieur le Maire de la Commune de GILLOIS (Jura)

Conformément aux dispositions de l'article 12 du
décret du 16 juillet 1947, les Autorités Municipales sont chargées
des opérations d'inhumation. Il vous appartient donc de régler
avec elles toutes les mesures relatives aux réunions de famille
et aux cérémonies culturelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Interdépartemental
le Chef du Centre de Dispersion

Monsieur CHAUVIN Maurice

à GILLOIS



REPUBLIQUE FRANCAISE

Adresse postale :

10, rue Saint-Dominique - PARIS (7^e)

Y.N.-
Ministère de la Défense Nationale
et des Forces Armées

Secrétariat d'Etat aux Forces Armées
(Terre)

Sous-Direction des Bureaux des Cabinets

Bureau des Décorations

PARIS, le

N°

49270

Prière de rappeler la référence

3 SEPT 1957

SD/CAB/DECO/F

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la MEDAILLE MILITAIRE
a été attribuée à la mémoire de votre fils le Soldat de 2^{ème} classe
CHAUVIN Roger, Marius, Louis par décret en date du 17 août 1957
publié au Journal Officiel du 23 août 1957. Régularisation

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur
Militaire avec Palme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me préciser :

1°) - Si les insignes des décorations vous ont été déjà adressés;
dans le cas de la négative, je vous les ferai parvenir par l'intermédiaire
de la gendarmerie.

2°) - S'il convient de modifier l'adresse portée sur l'enveloppe.

Le diplôme vous sera adressé par la Grande Chancellerie de la Légion
d'Honneur, 1, rue de Solférino à PARIS (7^e).

Veillez agréer, avec mes sentiments de profonde sympathie, l'assu-
rance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire d'Etat
aux Forces Armées (Terre)
et pour le Directeur du Cabinet
Le Chef du Bureau des Décorations :

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 17 AOUT 1957

publié au J. O. du 23 AOUT 1957

portant concessions de la MEDAILLE MILITAIRE

ARTICLE 1^{er} Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent :

A TITRE POSTHUME

REGULARISATIONS

.....
CHAUVIN Roger, Marius, Louis - soldat de 2ème classe - 1/35ème Régiment d'Infanterie - Matricule n° 56/39/350.

" Jeune soldat, d'un allant et d'un courage remarquables qui, le 3 avril 1957, à la mechta ZEKRANA (département de Constantine), sa section s'étant heurtée à une très forte bande rebelle, s'est lancé avec fougue à la rencontre de l'adversaire et lui a infligé des pertes sérieuses.

" Bien que blessé au genou dès le début de l'action et se trouvant bientôt entouré de rebelles, a continué à combattre, repoussant à la grenade les assauts incessants de l'adversaire. De nouveau grièvement blessé, a lutté jusqu'à l'épuisement de ses forces, donnant ainsi un magnifique exemple d'énergie et d'héroïsme.

" Est décédé des suites de ses blessures."

.....
CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME ET ANNULENT TOUTES CITATIONS ACCORDEES POUR LES MEMES FAITS.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres
signé : M. BOURGES-MAUNOURY

signé : R. COTY

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées,

signé : A. MORICE

POUR AMPLIATION
l'Administrateur civil de
1ère classe CHERRIERE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. le Commandant DEVILLER,

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
(Terre)

signé : P. METAYER

EXTRAIT

du DECRET en date du 17 AOUT 1957 publié au J.O.
du 23 AOUT 1957

portant concession de la MEDAILLE MILITAIRE

ARTICLE: Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont
les noms suivent:

A TITRE POSTHUME

REGULARISATION

.....
CHAUVIN : Roger, Marius, Louis - soldat de 2ème classe I/35ème Régiment
d'Infanterie - Matricule n° 56 38 350

"Jeune soldat d'un allant et d'un courage remarquables qui, le 3 AVRIL 1957, à
la mechta ZEKRANA (département de Constantine), sa section s'étant heurtée à une très
forte bande rebelle, s'est lancé avec fougue à la rencontre de l'adversaire et lui a
infligé des pertes sérieuses.

"Bien que blessé au genou dès le début d'action et se trouvant bientôt entouré
de rebelles, a continué à combattre, repoussant à la grenade les assauts incessants de
l'adversaire. De nouveau grièvement blessé, a lutté jusqu'à l'épuisement de ses forces
donnant ainsi un magnifique exemple d'énergie et d'héroïsme.

"Est décédé des suites de ses blessures."
.....

CES CONCESSIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE
AVEC PALME ET ANULENT TOUTES CITATIONS ACCORDEES POUR LES MEMES FAITS.

Par le Président de la République
le Président du Conseil des Ministres
Signé: M. BOURGES MAUNOURY

Signé: COTY

Le MINISTRE de la Défense Nationale
et des Forces Armées
Signé: A. MORICE

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Terre)
Signé: P. METAYER

Pour ampliation:
l'Administrateur civil de
1ère classe CHERRIERE
Chef du Bureau Décorations
PO.le Commandant DEVILLER
Signé: DEVILLER

6° REGION MILITAIRE

LONS-le-SAUNIER, le 2 AVRIL 1969

65° DIVISION MILITAIRE

ETAT - MAJOR

COPIE CERTIFIEE CONFORME,

Le Colonel ROCHET
Délégué Militaire,



M.D

DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS MINISTÈRE DES ARMÉES

Sous-Direction des Différents Officiels
des Impressions et de l'État-Civil

7^e BUREAU
État-Civil

PARIS, le 17 NOV. 1957

N° 410598 MA/DPC/7

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de la Décision N° 1 4 3 PC 7/EC du 21 Mai 1957 attribuant la mention "MORT pour la FRANCE" à votre fils le soldat C H A U V I N Roger, Marius, Louis, du 1/35ème Régiment d'Infanterie, décédé le 3 Avril 1957 en Algérie.

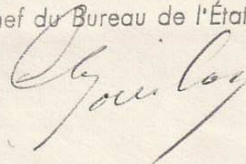
Cette copie est destinée à être jointe à la demande d'exemption de servir en Algérie formulée par votre fils actuellement sous les Drapeaux.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur C H A U V I N Maurice Paul
à Gilleret - Gillois
par N O Z E R O Y

(Jura)

P. LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
P. LE DIRECTEUR DES PERSONNELS CIVILS
Le Sous-Directeur,
P. Le Chef du Bureau de l'État-Civil



Signé : BOURLON

ASSOCIATION NATIONALE
LES PARENTS DES TUÉS

LES PÈRES ET MÈRES DES DISPARUS ET DES MORTS POUR LA FRANCE

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

Madame la Maréchale de LATTRE - Madame la Maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE

68, CHAUSSÉE-D'ANTIN

PARIS (9^e)



Téléphone : PIG. 38-08

C. C. P. : PARIS 12538-03

Paris (IX^e), le 7 Février 1961

RÉFÉRENCE INDISPENSABLE
à rappeler dans votre Réponse

NV/EM

9.973-74

CHAUVIN

Monsieur Maurice CHAUVIN

à GILLERET-GILLOIS

par NOZEROTY (Jura)

Monsieur,

En vous remettant ci-joint vos deux cartes de Membres, nous tenons à vous exprimer tout d'abord toute la chaleureuse sympathie que nous ressentons à votre égard en raison de la perte cruelle qui vous est survenue en la personne de votre fils Roger, le 3 Avril 1957.

De tout coeur, nous souhaitons que vous puissiez trouver parmi nous réconfort et appui.

Désormais, notre Association se tient à votre entière disposition pour tous renseignements ou démarches.

Nous constatons que votre fils repose près de vous. Nous pensons qu'en temps utile vous avez reçu ses nombreuses décorations, ses affaires personnelles et sa succession.

La lettre jointe à votre bulletin d'adhésion a retenu toute notre attention.

La demande d'allocation militaire que vous avez déposée semble à première vue bien fondée étant donné vos charges familiales

Si vous voulez bien, grâce à l'indication que vous donnera Monsieur le Maire, nous donner la date de l'envoi de votre dossier à la Préfecture c'est bien volontiers que nous appuierons votre demande. Adressez-nous ce renseignement par retour du courrier

..//.....

ASSOCIATION NATIONALE
LES PARENTS DES TUEES

Nous vous remettons ci-joint une documentation concernant la pension d'ascendant. Vous ne pouvez y prétendre (et avant à la délégation de solde) avant l'âge de 60 ans mais les droits de Madame CHAUVIN lui seront reconnus le 29 Décembre prochain. Qu'elle ait soin de prendre contact avec nous 3 mois auparavant pour que nous puissions l'aider à faire les formalités nécessaires.

Téléphone : P.C. 32-06
Nous souhaitons vivement que vos ressources vous permettent de faire face aux difficultés quotidiennes mais s'il en était autrement et si du fait même de la disparition de votre fils vous connaissiez un jour des moments difficiles, nous vous demandons de bien vouloir nous faire confiance et de nous exposer vos soucis, ceci afin de nous permettre de vous guider.

Nous vous faisons parvenir 2 insignes de l'Association aujourd'hui même. Nous tenons à vous les offrir en souvenir de Roger.

Nous vous prions de croire, Monsieur ainsi que Madame CHAUVIN, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Secrétaire Générale,

N. VIvien.

7^e RÉGION

Numéro d'incorporation
au Corps le cas échéant :

(1)

BUREAU DE RECRUTEMENT
DE BESANÇON

N° 1003
DE LA NOMENCLATURE GÉNÉRALE.

MODÈLE N° 9.

Numéro matricule
du recrutement : 56.390.00350

ÉTAT SIGNALÉTIQUE
ET DES SERVICES (2)

Instruction ministérielle
du 8 juin 1911.

délivré à la demande du Père de l'Intéressé
pour constitution de dossier

NOM : CHAUVIN
PRÉNOMS ET SURNOMS : Roger, Marius, Louis GRADE : 2^e classe

ÉTAT CIVIL

Né le 16 Mai 1936, à Jillois
canton d. Nozeroy département d. Jura
résidant à Jillois, canton d. Nozeroy
département d. Jura Profession d. _____
Fils (3) d. Maurice et
d. TISSOT Berthe domiciliés à Jillois
canton d. Nozeroy département d. Jura
Marié le _____, à _____
alors domicilié _____
à _____, canton d. _____
département d. _____
Autorisation du _____

Taille : 1 mètre _____ centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.

Marques particulières :

NATIONALITÉ (4) : français

Jeune soldat (service armé) ou (service auxiliaire) de la classe de 19 56, de la subdivision d. BESANÇON n° 24,
dans le canton d. Nozeroy, ajourné en 19 _____. Reconnu apte au service armé en 19 55, et classé par le Conseil
de révision dans la B partie de la liste de recrutement comme (5) _____

Engagé volontaire pour _____ ans, le _____, à _____, département d. _____
(6) _____ dans les conditions prévues par (7) _____
A été classé par le Conseil de révision dans la _____° partie de la liste de recrutement de la classe de 19 ____ de la subdivi-
sion d. _____ n° _____ dans le canton d. _____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Appelé à l'activité le 5 septembre 1956. Arrivé au
corps le 5 septembre 1956 services comptant du 1^{er} septembre
1956 embarqué à Marseille le 21 janvier 1957 Débarqué
à Thiepville le 22 janvier 1957. Tué au combat le 3 avril
1957. Rafi. des Contrôles le 4 avril 1957. MORT pour la
FRANCE décision n. 143 PC-7IEC en date du 21 mai 1957

(1) Corps, service, école, organe de recrutement. — (2) Mettre « Extrait de l' » lorsque cette pièce n'est pas destinée à l'autorité militaire. — (3) Ne pas porter la filiation
lorsque cette pièce n'est pas destinée à l'autorité militaire. — (4) Indiquer, le cas échéant, si le militaire est devenu Français par voie d'option, de naturalisation, de déclara-
tion ou de réintégration. — (5) Compléter, suivant le cas, par les mentions : « bon absent », « fils d'étrangers », « marche avec la classe de... », « omis de la classe de... », « marche
avec la classe de... », etc. — (6) Mettre « se trouve » ou « ne se trouve pas ». — (7) Préciser la loi de recrutement et son article.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (suite).

CONDAMNATIONS (1)

DÉDUCTION SUR LA DURÉE DES SERVICES (2) : ans, mois, jours.

CAMPAGNES.

du 21. 1. 57 au 22. 1. 57 Mar. Sic
du 23. 1. 57 au 3. 4. 57 Algérie es

BLESSURES, CITATIONS.

Cité à l'ordre de l'Armée décret du 17. 8. 57. J.O. du 13. 8. 57
page 8280.

DÉCORATIONS.

Médaille Militaire à titre posthume - Croix d. So. Palen Militaire
avec palme. Médaille Commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en A.F.N.

Date de libération du service militaire :

Certificat de bonne conduite (3) :

Satisfaction à votre demande en date du 13 novembre 1961.

(1) Ne porter les condamnations que lorsque cette pièce est destinée à l'autorité militaire.

(2) Voir l'article 34 de l'instruction du 8 juin 1911.

(3) Mettre « accordé » ou « refusé ».

(4) Le Directeur régional du Recrutement et de la Statistique.

A BESANCON le 17 NOV 1961 19.....

CERTIFIÉ par (4)

N. 30189 R/36 lms

DESTINATAIRE:

M. Maurice Chaudin
à Gilleret. Gillois



Le Capitaine
Chef de Section "Réserve"

ASSOCIATION NATIONALE
LES PARENTS DES TUÉS

LES PÈRES ET MÈRES DES DISPARUS ET DES MORTS POUR LA FRANCE

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

Madame la Maréchale de LATTRE - Madame la Maréchale LECLERC de HAUTECLOCQUE

68, CHAUSSÉE-D'ANTIN
PARIS (9^e)



Téléphone : FIG. 38-08

C. C. P. : PARIS 12538-03

Paris (IX^e), le 6 Mars 1962

RÉFÉRENCE INDISPENSABLE
à rappeler dans votre Réponse
9973/74- CHAUVIN

AD/MR

Monsieur Maurice CHAUVIN
à GILLOIS (Gilleret)
par NOZERAY (Jura)

Monsieur,

Nous répondons à votre lettre reçue le 1er Mars, lettre qui nous informe que le bénéfice de la pension s'ascendant a été attribué à Madame CHAUVIN.

Comme elle sera seule, jusqu'au mois de septembre prochain, à en bénéficier, il est normal qu'elle n'en perçoive que la moitié, ce qui représente à peu près 502 NF. par an.

Mais puisque ses droits à pension sont reconnus, Madame CHAUVIN a droit à la délégation de solde d'office dont le montant est supérieur. Au mois de novembre 1961, nous lui avons adressé les imprimés nécessaires pour constituer son dossier. Nous supposons qu'elle a fait le nécessaire aussitôt.

Dès qu'elle sera en possession de la notification lui attribuant la délégation de solde d'office, elle devra prévenir la Paierie Général afin que la pension ne lui soit plus versée, les deux allocations n'étant pas cumulables.

Au mois d'août prochain, à votre tour, vous accomplirez les démarches nécessaires pour faire valoir vos droits.

Nous restons à votre disposition et vous prions de croire tous deux à l'assurance de nos sentiments bien amicaux.

La Secrétaire Générale

N. Vivien
N. VIVIEN

Vous tous qui l'avez connu et aimé



*Souvenez-vous dans vos prières
du*

Soldat Roger CHAUVIN

du 35^e Régiment d'Infanterie

**Tué le 3 Avril 1957, lors du combat de la
Mchta-Zekrana, département de Constantine
à l'âge de 21 ans.**

A cause de sa foi et de sa douceur, Dieu l'a choisi
pour le sacrifice et l'a revêtu de gloire. *(Eccl.)*

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes
batailles, couchés dessus le sol, à la face de Dieu.
(Ch. Péguy)

Il a passé ne laissant dans la vie que le souvenir du
bonheur qu'il a donné aux siens, et du bien qu'il a fait
aux autres.

Seigneur, nous vous prions de donner le repos
éternel à ceux qui sont morts pour la Patrie.

Photo Ronget — Champagnole.





Roger Chauvin : L'embuscade meurtrière

Le 3 avril 1957, la 4^e section, 2^e compagnie du 35^e RI, quitte Béni ouel Bane en direction de Gourmata. La « harka » locale vient de prévenir les responsables de cette unité, qu'une bande rebelle de 30 à 40 hommes, transportant du ravitaillement, se trouve dans la forêt de Zekrana, à cinq heures de marche de Gourmata. Jusqu'alors les renseignements fournis par cet organisme se sont toujours révélés crédibles.

A l'orée de la forêt, effectivement, la section accroche une quinzaine d'hommes, en djellaba, armés de vieux fusils de chasse. Ceux-ci se débloquent immédiatement et rentrent sous la protection du couvert. Aussitôt le lieutenant lance la poursuite et pénètre à leurs trousses dans la forêt. Après quelques instants, la 4^e section, restée en couverture perçoit nettement des tirs d'armes automatiques, dont celui émanant d'une mitrailleuse. Or le détachement avancé n'en possède pas. Face à la gravité de la situation, la section décide de rejoindre l'élément de pointe. En fait l'embuscade est considérable. Plus de 600 « fellaghas » y participent. Dans ces conditions, l'accrochage tourne au carnage. Rapidement, 27 soldats français sont tués. Parmi eux, Virgile de Filippi, né en 1932 à Champagnole, Roger Chauvin de Gillois. Cinq Jurassiens furent tués dans ce combat, d'autres, de près ou de loin, y furent impliqués. Cette concentration s'explique par le recrutement local pratiqué au profit du 35^e RI basé à Belfort.

L'affaire à l'époque fit grand bruit. Cette embuscade fut la plus meurtrière de la guerre en cours. Elle mit aussi en évidence, les aspects séditionnels qui commençaient à imprégner les rapports entre militaires et indigènes. Cette quasi bataille rangée laissa tout de même six rescapés. L'un d'eux Joseph Parraud de Molpré, joua un rôle prépondérant dans le fait, justement, qu'une poignée de soldats put s'échapper.



Roger Chauvin

Voise du Jura du 29 Mai 1997

Champagnole

NOZEROY

A.F.N.

Un certain 3 avril 1957...



Une importante délégation d'anciens combattants d'AFN, en mémoire de leurs camarades tombés en Afrique du Nord, s'est rendue au cimetière de Gillois (canton de Nozeroy) récemment, quarante ans après jour pour jour, sur la tombe de Roger Chauvin, pour y déposer une plaque en souvenir de l'embuscade de la 2e Compagnie du 1/35e R.I. du 3 avril 1957. Celle-ci fit 25 tués et un disparu, et plusieurs blessés dans les rangs de cette compagnie.

En présence de la famille et du maire de la commune le lieutenant Dupuis, qui commandait la compagnie, retraçait l'embuscade qui fut une bataille ardue et cruelle pour les jeunes soldats qui venaient juste d'arri-

ver en Afrique du Nord et qui y ont laissé leur vie. Le sergent Montandon évoquait la journée du 3 avril 1957 qui s'est déroulée dans des conditions climatiques effroyables : pluie, brouillard, froid et dans une zone très difficile d'accès. Les camarades de combat et amis, ainsi que la famille, ont observé une minute de silence en leur mémoire.

La famille a offert le verre de l'amitié à la salle paroissiale à tous. La délégation se rendait ensuite à Nozeroy pour le déjeuner.

La délégation envisage de mettre des plaques sur les 25 tombes des autres camarades qui sont tombés au combat, natifs surtout du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

GILLOIS En hommage à Roger Chauvin, « mort pour la France » le 3 avril 1957

Mémoire

C'est avec une profonde émotion que Claude Bouchard, président de l'Amicale du 1^{er} bataillon du 35^e RI et responsable des rescapés de l'embuscade de la Mechta-Zekrana, du 3 avril 1957, officiait lors de la cérémonie organisée, hier, au village, en la mémoire de Roger Chauvin, enfant du pays, tué au combat à 21 ans. Malgré des rangs clairsemés, de nombreux anciens combattants ou leur veuves, participaient à cet hommage.

« Le précédent, le seul, avait eu lieu en 1997, rappelait Claude Bouchard. Je salue les anciens pour ce jour durant lequel se mêlent la joie de nos retrouvailles et les larmes de notre peine ». Joseph Parraud, l'un des trois sur-



■ Un émouvant hommage a été rendu à l'enfant du village, tué le 3 avril 1957, à 21 ans, en Algérie. Photo Philippe Galland

vivants de la 4^e section, à laquelle appartenait Roger Chauvin, déposait une gerbe sur le caveau familial.

Claude Bouchard citait en conclusion André Malraux : « La plus belle

sépulture des morts, c'est la mémoire des vivants ! » Une seconde cérémonie avait lieu au monument aux morts, où étaient égrenés les noms des 25 « morts aux combats », en ce 3 avril 1957. ■

— NOZERROY —

Émouvant hommage rendu par les A.C. d'A.F.N. à leur camarade Roger Chauvin, tombé au champ d'honneur

Gillois. — Plus de deux cents personnes ont assisté à la cérémonie organisée par les anciens d'Algérie, pour commémorer le cessez-le-feu du 19 mars.

De nombreux anciens du canton avaient répondu à l'appel du président, le docteur-vétérinaire Hennion. Parmi les assistants, on notait M. Pagnier, maire, entouré de son conseil municipal, les anciens combattants, une délégation de la gendarmerie de Nozerroy, les enfants des écoles qui ont interprété la Marseillaise.

M. Fumey, conseiller général, s'était fait excuser.

Le choix de Gillois se justifiait par le fait qu'un enfant du pays, Roger Chauvin, avait fait le sacrifice de sa vie sur le sol algérien.

Dans une brève allocution, le président Hennion devait évo-

quer les durs sacrifices consentis par ces jeunes qui ont, de ce fait, droit aux mêmes honneurs que les anciens de 14-18 et de 39-45.

Parmi les anciens d'Algérie du canton, un groupe de clairons

rendait les hommages, sous la direction de M. Léon Fumey.

Au cimetière, la foule recueillie témoignait sa sympathie aux membres de la famille de Roger Chauvin.

NOZEROY

Les rescapés se souviennent



Lors de la cérémonie.

POUR les anciens combattants du 35^e RI d'Algérie, la date du 3 avril 1957 est restée à jamais gravée dans les mémoires. En effet, ce jour-là, à Sidi-Driss, en Algérie, leur bataillon tombait dans une terrible et sanglante embuscade, qui devait coûter la vie à vingt six d'entre eux...

Pour se souvenir et rendre hommage à leur camarades disparus, les rescapés se réunissent tous les ans, à cette date anniversaire.

Après Baume les Dames, l'année dernière, la délégation, emmenée par Joseph Parraux, président de la section locale de la FNACA, a déposé une gerbe et observé une minute de silence

au monument aux morts de Nozeroy.

Après le recueillement, les anciens combattants et leurs épouses sont retrouvés autour d'une bonne table, à la Taverne des remparts où chacun pu prendre des nouvelles de ses anciens camarades et évoqués les moments difficiles qu'ils on vécu ensemble.

Année 2009
le 16-

Champagnole

Guerre d'Algérie : un drame qu'il n'oubliera pas

Il y aura cinquante-deux ans le 3 avril, Roger Chauvin de Gillois tombait lors d'une embuscade à Sidi-Driss. Cette triste journée, Joseph Parraud de Molpré l'a vécue aux côtés de Roger. S'il s'en est sorti vivant, contrairement à vingt-six de ses camarades, il n'oubliera pas ces moments où tout aurait pu basculer pour lui. Et c'est les yeux remplis d'émotion qu'il en fait encore aujourd'hui le récit. « Pour que l'on n'oublie pas les copains, que les jeunes sachent ce qu'a été cette guerre qui n'a servi à rien ». Incorporé en octobre 1955 au 35^e RI de Belfort, le soldat Parraud arrive en Algérie en mars 1956, d'abord à Philippeville puis dans le camp de Beni-Ouelbane. « Nous étions sous la tente et sous la pluie, la boue était partout, nous avons dû rehausser les lits. Quatre sections, environ cent vingt soldats, étaient casernées dans notre camp ». Dès le lendemain une attaque du camp le plonge dans la guerre et durant plus d'un mois se sont succédé départs en embuscade et nuits de garde. « On n'a pas beaucoup dormi ! ». Et puis est venu ce jour du 3 avril : « Nous sommes partis vers 2 heures du matin, le lieutenant nous a annoncé une opération concernant une trentaine de FLN, nous nous étions 80 tout au plus. La pluie et le brouillard ne facilitaient pas les opérations. Arrivés sur le lieu prévu, la surprise a été totale avec plus de six cents hommes face à nous. Ils étaient fortement armés et nous avons vite compris que nous étions en danger. Ma section, celle de Chauvin, s'est trouvée sous l'embuscade, coincée sur une allée étroite. La



Joseph Parraud, rescapé d'une embuscade le 3 avril 1957, sera demain à Gillois sur la tombe de son ami Roger / Photo Bernard Courtois

bataille a duré jusqu'au lendemain, quand nous avons pu décrocher, le bilan était lourd, vingt-six d'entre nous étaient tombés. J'ai été miraculeusement épargné, mon voisin s'est effondré, j'ai eu de la chance ». Joseph et ses camarades ont pu rejoindre leur régiment et après une période sans sortir, ils sont repartis en opération. Et c'est seulement début décembre qu'il fut démobilisé. Aujourd'hui, il n'oublie pas et les survivants de cette tragédie se retrouvent régulièrement en mémoire des morts de leur section parmi lesquels figuraient cinq Jurassiens. Il sera demain à Gillois sur la tombe de Roger.

■ Le 19 mars commémoré aujourd'hui et demain

La Fnaca organise des manifestations du souvenir demain, pour marquer le 47^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie. **Champagnole** : rassemblement sur l'esplanade de Belle-Frise prévu à 17 h 15, cérémonie au monument aux morts à 17 h 30. Par ailleurs, la Fnaca organise aussi d'autres commémorations sur le secteur avec une journée d'avance. Un premier rendez-vous est donné à Supt à 10 h 30

aujourd'hui, et une seconde cérémonie est prévue à Crotenay ce même jour à 11 h 30. **Pour le canton de Nozeroy** : la cérémonie aura lieu comme d'habitude à Gillois au monument aux morts à 15 heures. Cette cérémonie se terminera par une remise de décoration. Toute la population est invitée à cette manifestation à l'issue de laquelle sera servi un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le 3 Avril 2014.

CHAMPAGNOLE

Et ses environs

Rédaction : 03 84 86 07 60 - lprchampagnole@leprogres.fr ; Publicité : 03 84 86 15 22 - lprpub39@leprogres.fr

GILLOIS

Roger Chauvin tombait pour la France le 3 avril 1957

Guerre d'Algérie. Il avait 21 ans. Appelé pour aller « pacifier » l'Algérie, Roger Chauvin ne reverrait pas son clocher. Avec 24 de ses camarades, il est « Mort pour la France ».

Le 6 septembre 1956, Roger Chauvin, enfant du village, est versé à la 4^e section du 35^e RI. Le 19 janvier 1957, le temps de l'instruction, l'unité quitte Belfort pour Constantine, dans le cadre d'une « opération de pacification », expliquent les chefs. La réalité est tout autre. Le 2 avril, au rapport de 17 heures, le lieutenant Dupuis, chef de cantonnement, tient à ces jeunes appelés du contingent un tout autre discours. « J'ai l'honneur de vous informer qu'ici, c'est la guerre totale et non la pacification. Vous vous en apercevriez demain. » Cet avertissement sonne aujourd'hui comme un



■ Joseph Parraud, Jean Massion et Roger Ferrari sont les trois survivants des six rescapés de la 4^e section. Photo Philippe Galland

présage. Le 3 avril, 3 sections de la 2^e compagnie du 35^e RI sont envoyées à Seckrana, à 10 km du camp. « Nous avons eu un renseignement selon lequel s'y trouvait une bande de 30 à 40 hommes, collecteurs de fonds, qui transportait des armes et du ravitaillement », se rappelle un survivant. C'est un piège. Sur place les soldats français subissent un feu nourri, d'unités impor-

tantes et bien armées.

Plus de 10 heures de combats

« Le combat devient alors intense et apparaît particulièrement inégal. Il durera plus de 10 heures ». Une éternité pendant laquelle l'engagement est total. La 1^{er} et la 3^e section parviennent à se

retrancher dans l'épicerie de Sekrana. Quant à la 4^e section, elle est décimée. « Le sergent Roy, tué lors d'un assaut, a eu le temps de nous lancer : « Ne vous rendez pas. Continuez le combat ». Il a eu le courage de démonter son arme pour que l'ennemi ne puisse pas s'en servir. Ses derniers mots furent : « Je meurs pour la France, ne vous laissez pas prendre vivants ». »

De cette unité débordée, seuls six rescapés parviennent à atteindre Gourmata. Toujours sous la pluie, la neige et le brouillard, les survivants devront attendre 18 heures, pour que leur chef d'unité puisse avoir une liaison radio avec l'artillerie. « Le lieutenant Dupuis a pu donner notre position. Aussitôt, une pluie d'obus de 105 est tombée près de nous. L'ennemi se retirait, sachant que des renforts arrivaient. » C'est au petit matin que ces renforts arrivent. « C'est à ce



Photo DR

Le jeune appelé été tué au combat à 21 ans

Roger Chauvin, soldat de la 4^e section, 2^e compagnie du 35^e régiment d'infanterie de Belfort

moment-là que nous avons pu constater l'ampleur de notre terrible bataille. Le bilan de cette embuscade est l'un des plus lourds de la guerre d'Algérie. Ce 3 avril, on comptait 27 morts, dont 2 artilleurs du 1/67^e RA, 1 disparu et 22 blessés. « Ce fut pour nous le jour le plus long. Ce jour-là, nos camarades morts nous ont sauvé la vie ». ■

Propos recueillis par Philippe Galland

**1/35ème RI 2ème Compagnie
1ère, 3ème, 4ème section.**

**Embuscade du 3 Avril 1957,
relaté par Claude Bouchard,
rescapé de cette terrible embuscade.**

3 Avril 1957 : embuscade à la mecheta seckrana dans le Djebel Driss à quelques 50 kilomètres de Philippeville, qui fit 25 morts dans nos rangs, 1 disparu et 22 blessés.

Nous avons tous été traumatisés, marqués à vie, conscients ou inconscients, notre comportement dans la vie de tous les jours a été chamboulé.

3 Avril 1997 : 40 ans après, sur l'initiative de deux de nos camarades, Denis BONVALOT et Eugène GARNERET, 1^{ère} retrouvaille sur la tombe de notre camarade Roger CHAUVIN à GILLOIS dans le Jura. Que d'émotions et pour beaucoup des larmes ! Le film de ce 3 Avril 1957 repasse dans nos têtes...

Nous avons remis sur la tombe de notre camarade une plaque souvenir et avons décidé d'aller sur toutes les tombes de nos amis tombés à nos côtés ce jour-là, et depuis le 3 Avril est devenu pour nous, rescapés, un jour sacré.

Pour ceux qui nous font l'honneur d'être présent aujourd'hui, je veux essayer de relater cette terrible embuscade :

Le mardi 2 avril 1957, vers 23 heures, deux sections du 1/35^{ème} RI quittent leur camp de Gourmata pour suivre la ligne des crêtes du Djebel Sidi-Driss afin d'atteindre au lever du jour le secteur de Zeckrana. Elles seront rejoints par la 4^{ème} section partie dans la nuit de Béni-Ouelbane. La 1^{ère} commandée par le lieutenant DUPUIS et la 3^{ème}, aux ordres du sergent Michel MONTANDON, tandis que la 4^{ème}, à la tête de laquelle se trouve le sergent André ROY, sera en couverture afin d'intercepter d'éventuels fuyards. Un renseignement donné par des harkis faisait état d'une bande forte de trente à quarante rebelles. Dès le début de la matinée du mercredi 3, en arrivant sur les mecheta seckrana, nous nous trouvons sous un feu nourri d'armes automatiques et de fusils de guerre. Le combat acharné qui dura plus de 10 heures se concentra sur l'épicerie de Zeckrana prise d'assaut par un groupe de sept à huit hommes conduits par Denis BONVALOT qui servit par la suite de point d'appuis et de position stratégique à la 1^{ère} et à la 3^{ème} section.

Quant à la 4ème section, elle accrocha à la maison forestière de Zeckrana, se trouvant face à une quinzaine de fellaghas bien armés. Cette mesure de diversion permis au reste de la bande rebelle, très nombreuse et puissamment armée d'empêchée nos soldats de rejoindre l'épicerie de Zeckrana où se tenait le lieutenant Dupuis avec la 1ère et la 3ème section.

Le combat fut héroïque avec plusieurs assauts successifs au cours duquel le sergent Roy fut tué, la section décimée en raison du terrain difficile (clairière peu abritée) et du solide retranchement des fellaghas. Les rescapés décidèrent de décrocher et de regagner « Gourmata », seuls 6 arrivèrent au bout.

Depuis le départ en opération, nous avons un tempos exécration (pluie, grêle, vent, froid, plafond nuageux très bas, brouillard), nos seuls moyens de communication étaient nos postes SCR 300 mais vu ces conditions météo, nous n'arrivions pas à avoir des liaisons avec le commandement. Ce n'est que vers 18 heures que nous avons eu un semblant de liaison avec l'artillerie pour leur donner notre position. Et c'est à partir de ce moment-là que des obus de 105 tombèrent autour de nous, et l'ennemi, sachant que les renforts allaient arrivés, se retira. C'est à partir de ce moment-là que tous les soldats valides, ont pu rejoindre dans la nuit l'épicerie. C'est là que nous avons passé toute la nuit, terriblement longue car nous avions à nos côtés des camarades morts ou blessés, sans munitions et sans nourriture.

C'est au petit matin que les renforts arrivèrent autour de nos positions et c'est-là que nous avons découvert l'ampleur de notre terrible bataille. Le bilan de notre embuscade est l'un des plus lourds de la guerre d'Algérie puisque nous avons eu 25 morts, 1 disparu, 22 blessés et 2 artilleurs tués à nos côtés. Les blessés et les tués furent évacués par hélicoptère sur l'hôpital de Philippeville.

Ce fut pour nous le jour le plus long, il restera à jamais gravé dans nos mémoires et nous savons que ce jour-là nos camarades qui ont courageusement fait le sacrifice de leurs vies, ont sauvé la nôtre...

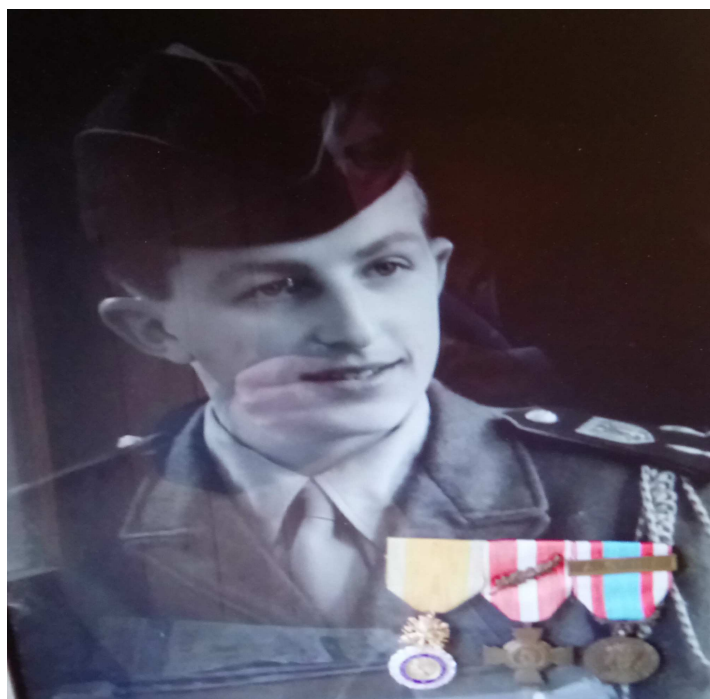
Pour mémoire, il s'est avéré que les rebelles n'étaient pas 30 ou 40 comme annoncé, mais une katiba de 600 hommes avec un armement puissant et un équipement adapté, c'est à dire : treillis, chapeau de brousse et foulards de même couleur que la nôtre.

Enfin il nous reste le sentiment que nous étions véritablement attendu.

MILITAIRES DU 1/35^e REGIMENT D'INFANTERIE MORTELLEMENT BLESSES
AU COMBAT OU DECEDES ACCIDENTELLEMENT

Noms et Prénoms	Grade	Compagnie	Contingent	Adresse de la famille	Date et Lieu
MILLET Maurice	1 ^o Classe	1 ^{ère} Cie	54/1	LES MOUSQUETIERS (Jura)	22/2/1956 - SIDI.KAMBA
SONDAZ Marcel	1 ^o Classe	3 ^{ème} Cie	54/1	LA THUILLE (Hte SAVOIE)	22/2/1956 - OUM.TOUB
GIRARDET Roger	1 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/1.C	ARC S/CICON (DOUBS)	10/5/1956 - BENI.OUELLI
MORIER Bernard	2 ^o Classe	C.C.A.S.	55/2.B.	LES ROUSSES (Jura)	31/7/1956 - SIDI.KAMBA
GAULARD Jean-Marie	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/1.B.	VERNIERFONTAINE (Doubs)	2/10/1956 - BENI.RASDO
DESCHAMPS André	1 ^o Classe	3 ^{ème} Cie	54/2.B.	ANGOSTE (Côte-d'Or)	8/10/1956 - OUM.TOUB
CHAMPAULT Sadi	1 ^o Classe	C.C.A.S.	Rappelé	LERE (Cher)	11/11/1956 - SIDI.KAMBA
POIRSON Gilbert	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/1B	VILLERSEXEL (Hte-Saône)	10/1/1957 - BENI.RASDO
BLANC André	S/Lieut.	4 ^{ème} Cie	55/1B	MARSEILLE (S.D.R.)	22/2/1957 - BENI.RASDO
FARGIER Marcel	1 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/2.B.	LES HANCHES AUTRAIGUES (ard)	3/4/1957 - GOURMATA
ROY André	Sergent	2 ^{ème} Cie	Rengagé	COUSSEY (Vosges)	3/4/1957 - GOURMATA
DE KERROS Alain	Cal Chef	2 ^{ème} Cie	Engagé	BREST (Finistère)	3/4/1957 - GOURMATA
HUMBERT Michel	Caporal	2 ^{ème} Cie	56/1C	BESANCON (Doubs)	3/4/1957 - GOURMATA
DRILLOT Claude	Caporal	2 ^{ème} Cie	56/1.A.	HOMBOURG (Sarre)	3/4/1957 - GOURMATA
BOISSON Michel	Caporal	2 ^{ème} Cie	55/1.C	DOLE (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA
HENRIET Etienne	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	AVOUDREY (Doubs) (Tuteur)	3/4/1957 - GOURMATA
KWILOSZ Richard	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	MONTBELIARD (Doubs)	3/4/1957 - GOURMATA
GUILLEME André	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	DURNES (Doubs)	3/4/1957 - GOURMATA
LANNAY Marcel	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	BESANCON (Doubs)	3/4/1957 - GOURMATA
CORNEVAUX René	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/1.C.	RANG par l'ISI S/DOUBS (Doubs)	3/4/1957 - GOURMATA
DEBIASI Luigi	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	DOLE (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA
JAILLET Henri	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	TROILLE par MOIRANS (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA

Noms et prénoms	Grade	Compagnie	Contingent	Adresse de la famille	Date et Lieu
DE FILIPPI Virgile	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	CHAMPAGNOLE (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA
CHAUVIN Roger	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	GILLOIS par SIROD (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA
MERLIN Roger	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/2.C.	COLONNE (Jura)	3/4/1957 - GOURMATA
WAGNER René	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.B.	NAVENNES (Hte-Saône)	3/4/1957 - GOURMATA
CHOLLEY Georges	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.E.	LA VEVRE (Hte-Saône)	3/4/1957 - GOURMATA
GILLET Eloi	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	BELFAHY (Hte-Saône)	3/4/1957 - GOURMATA
BOLOT Maurice	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	BELMONT (Hte-Saône)	3/4/1957 - GOURMATA
PILLOT Paul	1 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.A.	NUITS ST GEORGES (Côte d'or)	3/4/1957 - GOURMATA
HYSIK Aloïs	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/1.A.	MONTCEAU les MINES (S & L)	3/4/1957 - GOURMATA
SOQUET Marcel	1 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/2.P.	CHATENAY par CHALAMONT	3/4/1957 - GOURMATA
BAUMIE Claude	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/2.E.	LIMOGES (Hte-Vienne) (Ain)	3/4/1957 - GOURMATA
BLAY Serge	1 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	56/1.A.	NANCY (Meurthe et Moselle)	3/4/1957 - GOURMATA
BROYER Aimé (disparu)	2 ^o Classe	2 ^{ème} Cie	55/2.E.	St GENIS sur MENTHON (Ain)	3/4/1957 - GOURMATA
OSSOURD Daniei	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/1.E.	DIJON (Côte-d'Or)	25/4/1957 - BENI-RASDO
KIRYESUK André	Sergent	1 ^{ère} Cie	55/2.E.	OUGE (Hte-Saône)	25/4/1957 - BOUTAMIN
BAGDIGIAN René	Sergent	1 ^{ère} Cie	55/2.E.	EXINCOURT (Doubs)	25/4/1957 - BOUTAMIN
CANO Guy	2 ^{ème} Classe	4 ^{ème} Cie	56/2.B.	BLIDA (Alger)	18/5/1957 - BENI RASDO
ETCHECOPARD Etienne	Aspirant	4 ^{ème} Cie	56/1.B.	OSSAS SUHARE (B.Pyr)	25/5/1957 - Piste Béni R
MARTIN Jean-Pierre	C. Chef	4 ^{ème} Cie	55/2.B.	PONTAILLER S/SAONE (C.d'Or)	25/5/1957 - "-
CHANTEREAU Jacques	Caporal	4 ^{ème} Cie	55/2.B.	FEUX (Cher)	25/5/1957 - "-
FORTERRE Gérard	Caporal	4 ^{ème} Cie	56/2.A.	LAVONCOUFT (Hte-Saône)	25/5/1957 - "-
DESSEIN Lucien	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/2.A.	MEURCOURT (Hte-Saône)	25/5/1957 - "-
HOENER Pierre	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/1.C	BELFORT (Tre de Belfort)	25/5/1957 - "-
De Sanfeliciano André	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/2.B.	Alger	25/5/1957 - "-
COULIN Gérard	Sergent	4 ^{ème} Cie	56/1.A.	LUXIEUL les BAINS	28/5/1957 - suite blessur
BECOULET Joseph	2 ^o Classe	4 ^{ème} Cie	56/2.A.	MARCHAUX (Doubs)	25/5/1957 - suite blessur
MEKHABA Larbi	Sergent	4 ^{ème} Cie	Rengagé	PHILIPPEVILLE	10/7/1957 - BENI RASDO



GILLOIS ANNIVERSAIRE

4/4/2017

Ses compagnons de combat n'ont pas oublié Roger Chauvin

« Il y a 60 ans aujourd'hui en ce 3 avril nous étions les membres du 1^{er} bataillon du 35^e RI sous le feu de l'ennemi dans le Nord Constantine en Algérie. Les balles sifflaient de partout on pensait notre dernière heure arrivée. Vingt-six de nos compagnons ont péri sous les balles dont Roger l'enfant de Gillois » C'est par ces mots que Claude Bouchard, rescapé de cette embuscade et président de l'amicale des anciens de ce bataillon, a ouvert la cérémonie organisée en l'honneur de ceux qui sont, ce jour-là, morts pour la France. Accompagné de deux autres rescapés, Joseph Parraud et Michel Touret il a fait déposer une gerbe sur la tombe de Roger en



■ Joseph Parraud, Michel Touret et Claude Bouchard se sont recueillis sur la tombe de leur camarade tué au combat. Photo Bernard COURTOIS

présence de sa famille et de membres du comité local des Anciens d'Algérie. « Nos retrouvailles ont lieu depuis 20 ans mais les

rangs des rescapés s'amenuisent pour marquer ce triste anniversaire, c'est peut-être notre dernière cérémonie » a-t-il ajouté.